



Arras, le 11 Janvier 2021.

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTT DU 11/01/21

Madame la Présidente du CTT du Pas de Calais,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour notre premier CTT de l'année 2021. Si c'est pour nous l'occasion de vous présenter nos vœux les meilleurs, c'est aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté de veiller à la qualité de vie au travail des agents du territoire et à un dialogue social de qualité.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, les agents ont montré leurs capacités à s'adapter dans l'adversité, assurant leurs missions et la continuité du service public en dépit d'un manque de moyen matériel évident. Pourtant au moment où le dialogue social était primordial, il a fallu redoubler d'effort pour obtenir les informations nécessaires pour rassurer les agents très isolés et perdus dans le flou administratif.

Force est de constater que le début d'année 2021 n'est que la continuité d'un semblant de dialogue social dont nous caressons l'espoir de le voir être de bien meilleure qualité.

Nous en voulons pour preuve le point sur l'organisation de la PEAT du STEMOM de Béthune à l'ordre du jour de cette réunion.

En effet, le protocole proposé n'a pas été élaboré en concertation avec les équipes. Une nouvelle fois nous pouvons nous interroger sur les raisons de ce changement, qui nous semble précipité et dont nous n'avons pas connaissance. Nous déplorons l'absence du diagnostic qui initie cette volonté de réorganisation. Nous vous rappelons que les modifications des conditions de travail des agents sont soumises à l'avis du CHSCTD. Ce changement d'organisation a-t-il été soumis à cette instance ?

Si le changement est envisageable, il doit avant tout faire sens auprès des agents, pour cela ils ont besoin d'être associés au projet, d'avoir le temps de s'en imprégner, d'appréhender le changement de leur organisation de travail et d'avoir la garantie de bénéficier de moyens matériels suffisants.

Malheureusement le manque de considération de l'administration pour ses agents nous semble récurrent. Comment expliquer qu'un point discuté en CTT ce jour avec les organisations syndicales est abordé le même jour pour information dans les services ? Il serait grand temps de remettre en question les méthodologies de travail et d'encadrement afin de s'appuyer sur les équipes pour faire avancer les projets et non d'imposer les projets aux équipes.

Pourquoi le travail d'équipe semble si compliqué à mettre en œuvre alors qu'il est la base même de la réussite de nos missions ?

De même, nous nous interrogeons sur la temporalité de cette réorganisation, et si l'urgence n'était de prendre son temps ?

CGT PJJ GRAND NORD - Tél : 06.52.98.85.89 | Mail : cgtppjgrandnord@gmail.com.